

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE JEU LIBRE DANS MA RUE

Règlement numéro 500-2023 régissant les conditions
permettant le jeu libre dans les rues résidentielles

Détails de la demande

Indiquez la rue ou la section de rue (en indiquant les rues transversales) qui fait l'objet de votre demande et les raisons pour lesquelles vous croyez que le jeu libre devrait être autorisé sur votre rue.

Non de la rue ou de la section (précisez entre quelles intersections, si applicable)	Rue Adresses paires de _____ à _____ Adresses impaires de _____ à _____
Justification de la demande	

Information sur le demandeur

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Signature	
Date	

Transmettez votre demande dûment signée :

- courriel : loisirs@ville.lescedres.qc.ca
- poste : Service des loisirs
1060, chemin du Fleuve
Les Cèdres, Québec, J7T 1A1

La Municipalité procédera à l'analyse de la demande et effectuera un suivi au demandeur dans les meilleurs délais.

Appui du voisinage

La demande doit être appuyée par un nombre de personnes majeures représentant au moins les 2/3 des unités d'habitation de la rue ou de la section de rue visée par la demande. (1 signature par unité d'habitation). L'absence d'une signature d'un citoyen est considérée comme un refus.

Avec l'implantation du jeu libre dans la rue, les personnes du secteur visé par la demande d'autorisation s'engagent à respecter le Code de conduite présenté à l'annexe « B » du Règlement numéro 500-2023.

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	



Municipalité
des Cèdres

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE JEU LIBRE DANS MA RUE

Règlement numéro 500-2023 régissant les conditions
permettant le jeu libre dans les rues résidentielles

Appui du voisinage

La demande doit être appuyée par un nombre de personnes majeures représentant au moins les 2/3 des unités d'habitation de la rue ou de la section de rue visée par la demande. (1 signature par unité d'habitation). L'absence d'une signature d'un citoyen est considérée comme un refus.

Avec l'implantation du jeu libre dans la rue, les personnes du secteur visé par la demande d'autorisation s'engagent à respecter le Code de conduite présenté à l'annexe « B » du Règlement numéro 500-2023.

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	

Nom complet	
Adresse	
Téléphone	
Signature	



DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE JEU LIBRE DANS MA RUE

*Règlement numéro 500-2023 régissant les conditions
permettant le jeu libre dans les rues résidentielles*
